



Paris, le 2 juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colloque Banque de France : la « Cybersécurité dans le secteur financier »

La Banque de France a organisé, le 17 juin 2014, à Paris, un colloque international sur le thème de la « Cybersécurité dans le secteur financier », auquel ont participé plus de 150 spécialistes en cybercriminalité issus des sphères publique et privée, des experts en sécurité des systèmes informatiques, des représentants de banques centrales ainsi que des universitaires.

Objectif de ce colloque, placé sous l'égide de Robert Ophèle, Sous-Gouverneur de la Banque de France et de Denis Beau, Directeur général des Opérations : évoquer la résilience du secteur bancaire et des infrastructures de marché financiers face aux menaces de cyberattaques, dans un contexte de sophistication croissante des technologies et des modes opératoires utilisés au sein de réseaux très organisés.

Une première table ronde a permis de faire un point sur les facteurs qui font du secteur financier l'une des cibles privilégiées de la cybercriminalité. Une étude américaine^[2] menée par Symantec montre que le secteur de la finance et de l'assurance est l'un des principaux secteurs visés par les cyberattaques, juste après l'Administration publique. Une deuxième table ronde a accordé une attention particulière aux monnaies virtuelles et à leur rôle dans le blanchiment d'argent.

Le colloque a été l'occasion d'échanger sur l'émergence de nouvelles stratégies d'attaques et d'évoquer les types de réponses techniques ainsi que la nécessité d'une large coopération entre pays et secteurs d'activités pour répondre à ces défis. Il a également permis de mettre en exergue le cadre réglementaire que les autorités nationales et européennes ont mis en place pour garantir la robustesse des places financières.

« Les priorités définies par la Banque de France consistent à promouvoir une approche coopérative et coordonnée pour assurer la robustesse de la place financière de Paris et à vérifier, grâce à des tests de résistance collectifs, que les différents plans de continuité offrent une cohérence d'ensemble et sont bien adaptés à des menaces en constante évolution », a déclaré Robert Ophèle.

^[2] Internet Security Threat Report 2014
http://www.symantec.com/content/en/us/enterprise/other_resources/b-istr_main_report_v19_21291018.en-us.pdf
http://www.symantec.com/content/en/us/enterprise/other_resources/b-istr_main_report_v19_21291018.en-us.pdf

Il a également souligné que « *Les solutions devraient émaner du secteur financier et la régulation ne devrait être utilisée qu'en cas de défaillance du marché* » et a conclu que « *Les banques centrales pourraient avoir un rôle à jouer dans ce processus ; à titre d'exemple, la Banque de France a recommandé pendant de nombreuses années la mise en œuvre d'une authentification rigoureuse pour protéger les paiements en ligne* ».

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00